

REUNION SANDRE

COMPTE-RENDU DU GROUPE DE TRAVAIL

REFERENTIEL POINT D'EAU D'ORIGINE SOUTERRAINE

Du 01/02/2016 de 10h00 à 16h00

ONEMA
"Le Nadar" Hall C
5, square Félix Nadar
94300 Vincennes

Avec les représentants :

Prénom	Nom	Organisme	Présence
Daniel	BERTHAULT	DEB	Excusé
Jean-Michel	BRESSON	AERM	OUI (visio)
Julie	CHATAIGNER	ONEMA	OUI
Laurence	CHERY	BRGM	OUI
Laurent	COUDERCY	ONEMA	OUI
Santiago	GABILLARD	BRGM	Excusé
Alexandra	LEQUIEN	DEB	OUI
Florine	LEVEUGLE	ST SANDRE	OUI
Pierre	MARCHET	AEAG	Excusé
Magali	MARCHETTO	AERM	OUI (visio)
Céline	NOWAK	ONEMA	OUI
Stéphane	OLLAGNIER	BRGM	OUI
Frédéric	RAOUT	DRIEE	Excusé
Virginie	RETHORE	AERMC	OUI (visio)
Olivier	ROUZEAU	BRGM	Excusé

L'objet du présent document n'est pas de rendre compte de l'ensemble des échanges de la réunion mais de retranscrire le déroulement général de la réunion (principaux points abordés), ainsi que les décisions prises.

ORDRE DU JOUR

- Rappel du contexte
- Discussion de la note sur la qualité de l'association
- Réflexion sur comment on passe de BSS-Eau à Point d'eau d'origine souterraine (référentiel du SIE)
- Réunion sur la nomenclature précision de l'altitude

RELEVÉ DE DÉCISIONS

1. La prochaine réunion aura lieu **03 mars salle 454, à l'Onema de 10h à 16h**
2. Il y aura 2 nomenclatures pour la qualification de l'association : une sur la qualification de l'association (bonne, incertaine...) et une sur la méthode employée pour réaliser cette association (positionnement géo, coupe...)
3. La proposition du groupe pour l'initialisation de ce référentiel : de prendre uniquement les points utilisés dans ADES et les points de prélèvement quantitatif de type : eau souterraine utilisés dans la BNPE pour le créer. Et pour la phase courante la donnée nous viendra du PROJET DUPLOS.
4. Une réunion (visio) sur la nomenclature précision de l'altitude se tiendra le 15/02 en présence du CEREMA, du BRGM, de l'Onema et du ST SANDRE.

PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion est programmée le **03 mars salle 454, à l'Onema de 10h à 16h**. Pour la visio : Le salon N° : 03 ; Le code PIN est : 0003. On abordera : un bilan sur les actions en cours, l'écriture des règles de gestion (exemple : à partir de quand on gèle un point), ...

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Contexte

Un point d'eau d'origine souterraine est un accès naturel (source) ou artificiel (forage, drain, puits...) aux eaux souterraines (cf. Dictionnaire de données Sandre « Points d'eau d'origine souterraine » en cours de révision). Historiquement, le système d'information sur l'eau (SIE) n'a pas considéré cette notion comme un référentiel. A l'origine de ce choix, on devine -à la lecture du dictionnaire Sandre- une confusion entre les notions de point d'eau et de dispositifs servant aux mesures de la qualité (ie. qualitomètre) et de la quantité (ie. piézomètre) des eaux souterraines. Or, les discussions récentes amènent le SIE à reconsidérer la notion de point d'eau comme étant une notion importante dont les objets doivent être suivis et partagés.

Le fait de considérer les points d'eau d'origine souterraine comme un référentiel impose :

- de modifier le dictionnaire de données Sandre associé,
- de changer les modalités de gestion des données des points d'eau imposées par le SIE, comme par exemple le fait de ne jamais supprimer/modifier un code d'un point d'eau (c'est le caractère invariant de l'identifiant unique du point d'eau qui est impératif),
- de rendre le référentiel libre d'utilisation et d'accès par le site Web Sandre,
- de revoir la codification de l'identifiant du point d'eau.

Pour effectuer ces travaux, le groupe a rédigé un mandat de travail qui explique l'objectif et les livrables. Il a été décidé de répartir ces travaux en deux GT :

- GT SANDRE Dictionnaire de données (ce groupe s'est réuni 3 fois (19 octobre 2015, 20 novembre 2015, 25 janvier 2016, prochaine réunion mars -avril))
- GT SANDRE Règles de gestion / Atelier codification des points d'eau d'origine souterraine (ce groupe s'est réuni 2 fois (24 novembre 2015 et le 01 février 2016 qui fait l'objet de ce compte rendu)).

Discussion de la note sur la qualité de l'association

Ressources documentaires :

- *Note_qualité_association_PE_ME_BDLISA_v2_29janv2016.dopdf* (note écrite et présentée par le BRGM)

Suite à la présentation de cette note, une première question posée au groupe: Faut-il une ou deux nomenclatures pour remplacer la nomenclature 607 (<http://id.eaufrance.fr/NSA/607>) ?

- ⇒ La réponse du groupe est : « oui », il faut bien 2 nomenclatures, une sur la qualification (bon, mauvais...) et une sur la méthode employée pour réaliser le lien. Cependant le groupe souhaite revoir la proposition de la nomenclature Qualification qui figure dans la note et indique son inquiétude par rapport à la future nomenclature méthode qui comprend beaucoup trop item (15) et que l'interprétation de ces données va être difficile.
- ⇒ Le BRGM propose de revoir la future nomenclature des méthodes de qualification de l'association pour la prochaine réunion.

Action BRGM : Faire une proposition de la future nomenclature des méthodes de qualification de l'association

Délais : *prochaine réunion 03/03*

Statut : **A FAIRE**

Le groupe a fait une proposition de modification pour la future nomenclature qualification de l'association :

Code de l'élément	Mnémonique de l'élément	Libellé de l'élément	Définition de l'élément
0	Non qualifié	Non qualifié	Il y a un lien, mais il est ancien. On utilise cet élément principalement pour la reprise de l'historique.
99	Non réalisable	Non réalisable	Le lien est effectué avec un concept « inconnu » exemple : Entité hydrogéologique Inconnue. En l'état actuel des connaissances on ne peut pas faire de lien.
4	Incertaine	Incertaine	Le lien n'est pas sûr
5	Bonne	Bonne	Le lien est sûr

Action BRGM : Effectuer une analyse de l'existant (indicateur de complétudes des champs) pour prioriser les efforts sur la qualité du référentiel.

Délais : *prochaine réunion 03/03*

Statut : **A FAIRE**

Action GT : Valider la prochaine proposition du BRGM pour ces nomenclatures de qualification de l'association et de Méthode de qualification de l'association.

Délais : *prochaine réunion 03/03*

Statut : **A FAIRE**

Réflexion sur comment on passe de BSS-Eau à Point d'eau d'origine souterraine (référentiel du SIE)

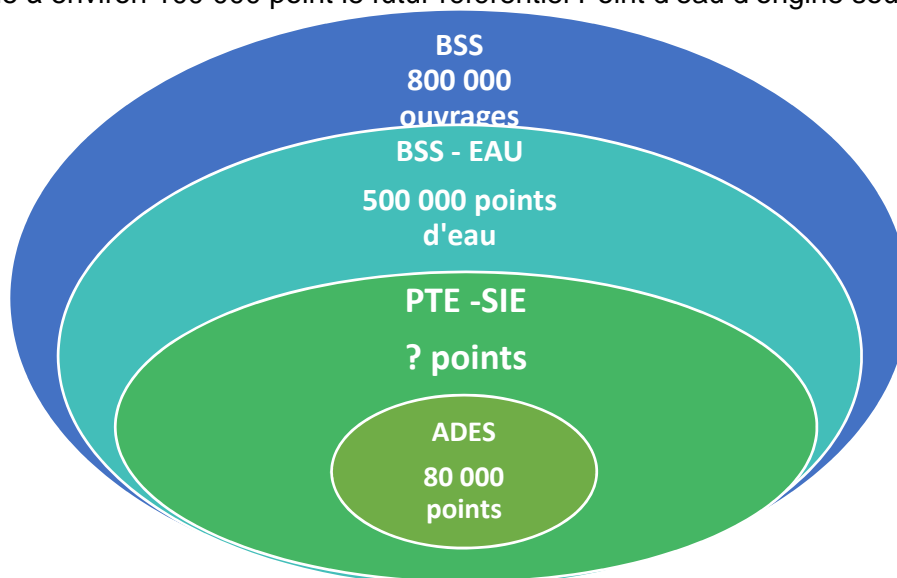
Le groupe se pose la question : comment on passe de la liste BSS-Eau à la future liste Point d'eau d'origine souterraine (référentiel SIE) ?

Le groupe ne trouve pas de filtre entre ces 2 listes. Le groupe indique juste que dans le référentiel Point d'eau d'origine souterraine (référentiel SIE) on souhaiterait que le point qui sont suivis, où ont été suivis dans le cadre du SIE.

Quand on relie la définition du dictionnaire Point d'eau d'origine souterraine (référentiel SIE) en cours de révision : « *Un point d'eau est un accès naturel (source) ou artificiel (forage, drain, puits...) permanent ou temporaire à l'eau souterraine. Un point d'eau est identifié en vue d'effectuer de la surveillance, de la connaissance, de l'exploitation, de la recherche d'eau souterraine.* »

⇒ Le groupe indique que cette définition impose à prendre tous les Points de la BSS-Eau.

Cependant selon le dernier CR du 01 février (cf. figure ci-dessous) il y a 500 000 points dans la BSS-Eau et on estime à environ 100 000 point le futur référentiel Point d'eau d'origine souterraine (référentiel SIE).



Donc pourquoi prendre ces 500 000 points de la BSS-Eau ? D'autant plus que le groupe souhaite une plus-value sur ce référentiel exemple : lien avec la Masse d'eau et l'entité hydrogéologique obligatoire avec une « qualification » de cette association, ... sur 100 000 cela semble réalisable et utile mais sur les autres ...

Le ST SANDRE indique que pour tous les référentiels qu'il gère, il codifie que des données échangées, il ne codifie pas ce que le SIE n'échange pas.

La proposition du groupe est que pour l'initialisation de ce référentiel : nous prenons les points utilisés dans ADES et les points de prélèvement quantitatif de type : eau souterraine utilisés dans la BNPE pour le créer. Et pour la phase courante la donnée nous viendra du PROJET DUPLOS (Déclaration unifiée pour les ouvrages souterrains) <http://www.brgm.fr/actualite/investissements-avenir-brgm-partenaire-deux-projets-selectionnes>

Réunion sur la nomenclature Précision de l'altitude

<http://id.eaufrance.fr/nsa/172>

Le groupe a sollicité l'IGN et le CEREMA afin de trouver une nomenclature sur la thématique précision / méthode de l'obtention de l'altitude utilisée d'en d'autre système.

Pour cela, une réunion (visio) se tiendra le 15/02 en présence du CEREMA, du BRGM, de l'Onema et du ST SANDRE.